

ENQUÊTE

Après l'assaut du Raid, les oubliés de Saint-Denis

Le 18 novembre 2015, le Raid donnait l'assaut à un immeuble de Saint-Denis où s'était réfugié le cerveau des attentats de Paris, Abdelhamid Abaaoud. Six mois plus tard, les 85 habitants de l'immeuble ne peuvent toujours pas rentrer chez eux. Au traumatisme psychologique s'ajoutent problèmes financiers et lenteurs administratives.



Helena et Léandro Lopez-Tavarez vivent, avec leurs trois enfants, Meilly, Cindy et Sydney, dans un hébergement d'urgence.



L'immeuble après l'assaut.

Toutes les nuits, Cindy, 17 ans, se lève et gratte les murs. « Je suis très inquiète, elle ne peut pas s'en empêcher », raconte, désespérée, sa mère Helena Lopez-Tavarez. Chaque matin, elle retrouve des trous profonds dans le plâtre de la cuisine. Depuis l'assaut du Raid, le 18 novembre 2015 à Saint-Denis, le traumatisme est grand parmi les ex-habitants de l'immeuble du 48, rue de la République, où se cachaient les terroristes.

Après avoir subi cinq heures de feu, le tir de quelque 1 500 cartouches et vingt et une grenades, les 85 voisins dont vingt-quatre enfants ont été priés de déguerpir. Depuis ce jour d'apocalypse, ils n'ont toujours pas retrouvé une vie normale. Certains n'ont pu rentrer chez eux que dix minutes, d'autres trois heures, quand les plus proches voisins n'ont même pas pu récupérer leurs papiers d'identité. Quant à parler de réaménagement, il n'en est pas question : l'immeuble a été déclaré « en péril », après avoir été longtemps sous scellés de justice.

À l'époque, la rumeur affirmait qu'il était un repaire de squatteurs. Faux :

seuls deux appartements sur une quarantaine étaient occupés illégalement. Presque sept mois après l'assaut, à peine la moitié des habitants ont été relogés. Les autres vivent dans des hébergements d'urgence – comme la famille Lopez-Tavarez – ou dans des hôtels.

Tous les habitants du « 48 » collectionnent les situations ubuesques. La famille Stojadinovic, d'origine serbe, propriétaire de son logement, ne parvient pas à rendre sa Freebox ni à couper son abonnement EDF. Au téléphone, on lui réclame l'index du compteur. « Impossible, je n'habite plus sur place, l'entrée de l'immeuble est condamnée », peste la mère de famille Zaklina. « Ce n'est pas grave, on va passer », rétorque l'employé ! La famille se voit donc réclamer 628,53 € pour d'hypothétiques consommations de chauffage électrique. EDF a même confié leur dossier à une société de recouvrement.

Pendant ce temps-là, les charges de l'appartement de Saint-Denis continuent de courir. « Le syndic réclame aux Stojadinovic 5 912,49 € pour l'eau, la sortie des poubelles,

des travaux d'urgence et des frais de mise en demeure », raconte M^{me} Claudette Eleini, leur avocate.

Côté assurances, c'est la course à la lenteur. Mouloud S., 80 ans, propriétaire, n'a pas reçu un kopeck de la compagnie qui assurait son appartement. Relogé pour 650 €, il peine à joindre les deux bouts avec sa retraite de 1 000 €.

Victimes du Raid ou du terrorisme ?

Les Stojadinovic, eux, sont depuis peu locataires à Nanterre, mais ils ne peuvent s'y installer : « Avec juste 1 200 € de la compagnie d'assurances, nous n'avons pas les moyens de racheter des matelas et des meubles, tout en continuant à payer les charges de Saint-Denis », déplore Zaklina.

Pour ne pas indemniser les sinistrés, les assureurs s'abritent derrière un argument imparable : les experts ne peuvent se rendre sur place pour évaluer le préjudice. En réalité, ils

jouent la montre et espèrent bien refiler le bébé. Une question bloque tout : les occupants sont-ils les victimes de violences policières ou les victimes du terrorisme ? Le juge antiterroriste Christophe Teissier, en charge de l'instruction du dossier, n'a toujours pas tranché, laissant les occupants du « 48 » perdus dans les méandres administratifs.

Si la police est responsable, les indemnités seront moindres. Pour le terrorisme, c'est le Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) qui assure la prise en charge. Pour les violences policières, prière de s'adresser au chef du « bureau de la responsabilité de l'administration, des dommages et de l'assurance de la sous-direction du conseil juridique et du contentieux du ministère de l'Intérieur », qui vous répondra...

Quelques sinistrés ont eu l'idée de prendre un avocat. Bien mal leur en a pris. Plusieurs habitants se sont vus menacer d'expulsion de leur hébergement d'urgence ou bien de blocage de leur dossier. La mairie de Saint-Denis joue un jeu trouble. D'un côté, elle se démène pour reloger les

habitants ; de l'autre, elle procède à des intimidations d'un autre âge. « Si vous prenez un avocat, vous ne serez pas relogée, on a bloqué votre dossier, s'est entendu menacer une mère de famille, raconte M^{me} Eleini. On s'occupera de vous, l'association Droit au logement (Dal) est là pour ça, ne prenez pas d'avocat. Ne dites rien et vous aurez des propositions de logement. »

Une version démentie par Stéphane Peu, adjoint au maire de Saint-Denis : « Nous sommes à leurs côtés depuis les premières heures. La mairie a déjà débloqué 170 000 € et prépare une deuxième enveloppe avec la Fondation de France. » M^{me} Eleini a pourtant été priée de sortir d'une réunion de soutien aux sinistrés, organisée par les associations de Saint-Denis, dont le Dal.

En attendant, le traumatisme psychologique perdure. Helena ne supporte plus les transports en commun : « Parfois, je crie toute seule dans le métro, je suis obligée de sortir pour me calmer. »

Jacques DUPLESSY et Guillaume de MORANT.

TOUT PEUT ARRIVER

Congédiée après plus de 150 CDD

Elle avait cumulé 151 contrats à durée déterminée. Au bout de six années de bons et loyaux services, une employée d'une maison de retraite de l'Ain a logiquement demandé à être embauchée définitivement. Refus de la direction, qui lui a fait savoir qu'elle ne serait pas reprise. Un CDI, c'était trop demander ? L'affaire doit passer devant le conseil de prud'hommes d'Oyonnax (Ain).

Un poisson qui a l'œil

Il était déjà réputé pour les jets d'eau puissants qu'il crache sur ses proies hors de l'eau. On sait désormais que le poisson-archer reconnaît les visages humains qu'il a pris pour cible, ce qui lui permet de répéter ses méfaits. Selon des chercheurs d'Oxford et du Queensland (Australie) qui ont publié, mardi, une étude sur le sujet, il s'agit d'une découverte majeure : avoir un petit cerveau, dépourvu de néocortex, n'est pas un obstacle. Pas si bête ce poisson exotique.

Un poussin éclôt... sans œuf !

Qui de l'œuf ou de la poule est arrivé en premier ? Ces lycéens japonais ont apporté une réponse surprenante à la question. Ils ont réussi à faire éclore un poussin sans sa coquille ! Après avoir brisé l'œuf, le fœtus a été placé dans un écrin stérile puis dans un incubateur. Les étudiants ont pu observer le développement du poussin à l'œil nu jour après jour. Un mois plus tard, le poussin est en pleine forme et gambade dans l'école.

Euro 2016 : une livraison spéciale de baked beans



Les footballeurs gallois qui préparent l'Euro 2016 n'ont rien de redire de l'accueil à Dinard (Ille-et-Vilaine). Mais pas de baked beans, les fameux haricots blancs à la sauce tomate, pour le petit-déjeuner, ce n'est pas possible. Mardi matin, la société Condor Ferries qui assure les liaisons quotidiennes entre Saint-Malo et les îles anglo-normandes a relevé le défi. Le soir même, 62 kg de baked beans étaient livrés ! Avec ça, c'est sûr, ils vont péter le feu.

L'IMAGE

Une mannequin dans les rues de Paris ! Sensation étrange. Du jamais vu dans l'après-guerre. « Je ne savais pas travailler avec les lumières studios. Je n'y connaissais rien. Alors je suis allé dans la rue », raconte Tony Vaccaro. La photo fait partie de celles présentées à Caen dans *Shots of life*, première rétrospective consacrée au photographe américain.

Soldat dans la 83^e division d'infanterie, Tony Vaccaro a participé à la libération de l'Europe. Dans son paquetage, à côté de son fusil, un petit appareil photo. Il prend des milliers de clichés. Parmi eux, le fameux baiser de la libération entre un GI et une fillette à Saint-Briac en Bretagne.

1949, il revient à New York. Il ne veut plus entendre parler de guerre et se lance dans la photo de mode. Une rencontre, Fleur Cowles, éditrice du magazine *Flair*, et une inspiration, faire prendre l'air aux mannequins, le propulsent dans le top des photographes de mode. Un statut qui lui permet de rencontrer des stars de l'époque. Sophia Loren, Picasso, Leonard Cohen passent devant son objectif. Guerre, mode et people, trois époques de la deuxième partie du XX^e siècle présentées par un jeune homme de 93 ans.

Jean-Christophe LALAY. Du 10 juin au 28 août, à l'hôtel de ville de Caen, 4 €.



Tony Vaccaro en collaboration avec le Michael A. Vaccaro studio

DU 14 AU 16 JUIN 2016

PARTICIPEZ A NOS JOURNEES DE PREVENTION AUDITIVE



ENTENDRE EST ESSENTIEL,

Venez nous rencontrer pour un bilan auditif, chez Actual Optique, à Domfront

www.audition-lemenn.fr

Le Menn Olivier



5 rue de la Boule
61100 FLERS
02.33.96.36.13

2 rue du 6 Six Juin
14110 CONDE/N
02.31.69.72.78

9 rue d'Hautvie
61600 LA FERTE-MACE
02.33.62.78.91